



Union Fédérale des Retraités

La lettre d'infos militantes de l'UFR

N° 7

17/06/2020

Edito



Je pourrais vous évoquer le confinement que nous avons mal vécu, le déconfinement aussi incompréhensible qu'inexplicable, ou l'allocution baveuse de Macron toujours satisfait de lui-même et enfermé dans ses stratégies pour sa réélection au service des milliardaires, dont il fait partie...

Mais je bute sur cet édito car je ne cesse de m'interroger sur : pourquoi tout ce bazar ?

Déjà, je prends parti de ne plus utiliser le mot « crise » car je ne supporte plus qu'il serve systématiquement d'alibi pour de nouvelles réformes antisociales.

Quelle crise d'ailleurs ? Financière, industrielle immobilière, technologie, sanitaire, etc... ? Toutes ne sont que les résultats des choix politiques capitalistes mis en œuvre pour enrichir le plus possible, dans les délais les plus brefs, un nombre toujours plus réduit d'exploiteurs.

Avec la politique mise en œuvre depuis des lustres, il n'y a qu'une crise qui m'inquiète, celle qui va m'emporter si je ne prends soin de mes nerfs...

Revenons sur l'épisode Covid-19. Que savons-nous ? Presque rien et même pas la date de naissance. S'agit-il de janvier 2020 comme le disent certains experts, ou septembre 2019 comme l'affirment d'autres experts tout aussi incompetents dont la séquence Dr Raoult n'en ait que la pitoyable démonstration ? Pas un pangolin ne peut nous répondre et ne vous en prenez pas à la chauve-souris chère à Jean-Marie Bigard.

Le virus est vraisemblablement sorti du laboratoire de Wuhan (financé avec les fonds publics attribués à la recherche du laboratoire privé Mérieux de Lyon) ; personne ne le nie. Les Chinois ont d'abord essayé de cacher le merdier sous le tapis et cela paraît plus que plausible.

Tous ces quasis certitudes ne retirent en rien les responsabilités gouvernementales dans leur gestion pour combattre ce fléau.

Abordons premièrement l'aspect sanitaire : faut-il s'appesantir sur le scandale de l'absence des tests, des masques inutiles puis obligatoires, du maintien de matchs de foot à Lyon ou tolérés dans les quartiers de Strasbourg, des carnivals, foires et salons, sans oublier la tenue des élections municipales ?

S'ensuit un confinement puis un déconfinement tout aussi chaotique.

Dès le 15 juin, partout en France, les restaurants accueillent-t-ils les clients parce que le virus a disparu ou pour des raisons économiques, ou par la pression des grandes toques et du Fouquet's ? Au moins pour les cafés c'est simple, c'est grâce à Bigard !

Dans l'enseignement, les classes ouvrent pour quelques jours seulement fin juin. Juste le temps d'une répétition pour la fête autorisée de fin d'année des écoles. Je conseille aux instituteurs de faire danser les enfants sur : « tout va très bien, Madame la Marquise ». Si d'ici là, nous constatons un rebond des contaminations, qu'ils fredonnent : « j'ai la rate qui se dilate... ».

En examinant ce qui s'est passé quant à la gestion politique et financière, les doutes sont encore plus prenants. La théorie d'un complot orchestré pour la diffusion du coronavirus semble peu raisonnable. Je suis par contre de plus en plus persuadé que nos dirigeants s'en servent pour nous imposer une nouvelle transformation de la société encore plus antisociale.

Ils nous assomment désormais avec des centaines de milliards de déficits pour l'Etat et les caisses sociales. Les comptes auraient été plombés par les mesures « généreuses » prises par le gouvernement pour épargner les Français durant cette période.

Mais où ont-ils trouvé tout ce pognon de dingue alors qu'il n'y avait pas un kopeck début mars pour les retraites, l'hôpital, la dépendance. Tout cet argent a été versé (ou provisionné) surtout pour les entreprises, notamment les grands groupes (Renault, Air France, l'aéronautique, etc...) et particulièrement pour sauver une nouvelle fois le pilier bancaire.

Qui va payer ? Pas les contribuables les plus fortunés comme le rappellent en cœur Darmanin et Le Maire. La proposition formulée depuis avril par le Medef semble privilégier « le travailler plus » : retraite déjà portée à 65 ans pour quelques professions libérales, remise en cause des RTT à l'hôpital contre une augmentation médiocre de salaire et une médaille en chocolat, jour de carence en plus, jour férié en moins, suppression de RTT pour les territoriaux et congés imposés dans le privé ; liste non exhaustive des souhaits patronaux.

Le dossier des retraites ressurgit cette fois, car les déficits seraient désormais insupportables, sans préciser que ces déficits sont conjoncturels et non structurels et que ceux-ci ont été creusés par les mesures « généreuses » de Macron sur l'exonération des charges aux entreprises et de la prise en compte du chômage partiel généralisé sans étude ni contrôle, et utilisé avec abus par de nombreuses entreprises.

De même, notre Sécu si souvent vantée pour la protection qu'elle fournit aux plus démunis va encore être davantage démantelée. D'ailleurs la 5ème branche dépendance annoncée par le gouvernement ne serait pas financée par les cotisations sociales mais plutôt par la CSG qui est un impôt et donc n'est pas la Sécu.

Les gouvernements capitalistes n'ont-ils pas transformé l'épidémie Covid-19 en stratégie du choc pour nous mettre devant l'obligation d'accepter la réforme pour éviter le chaos. Les pauvres ont-ils le choix tandis que les riches ont le temps pour eux ? Il y a même encore des Princes Français qui vivent protégés dans leur château entouré de 90 hectares de terrain. Le CAC 40 et le Dow Jones n'ont même pas vraiment croulé. La machine à fric peut repartir et l'argent couler encore plus vite et à flots dans les poches de nos généreux dirigeants.

Ils ont même prévu toutes les réactions hostiles par des lois contre les manifestations, l'achat de drones pour nous surveiller, de gaz lacrymogène pour nous faire pleurer et en prolongeant l'autorisation de la clé d'étranglement.

Le choc n'atteindra pas les possédants, ils peuvent dormir tranquille.... sauf si.... avec la CGT... nous remettons l'humain et toute la biosphère en priorité au cœur des préoccupations et programmes politiques.

Didier Louvet

1 MAI 2020



Confinés (es) mais toujours mobilisés (es).

Au syndicat de Langeac en Haute-Loire, comme partout en France, des militants de la CGT tiennent à marquer la fête internationale des travailleurs.

Malgré le confinement, justifié, face à cette pandémie, l'exécutif devra s'expliquer sur les lits supprimés, la carence des masques, des tests...et l'état catastrophique de notre système de santé, suite aux multiples amputations sur les budgets, sans aucune écoute des revendications des personnels dénonçant les conditions d'accueil déplorable des malades.

Comme le disait MENDES FRANCE : Gouverner c'est prévoir.

Ce n'est pas avec une prime que l'on va régler les problèmes, on peut d'ailleurs la comparer au salaire de la peur. Les salariés ont besoin de bonnes conditions de travail, d'une hausse de leur pouvoir d'achat qui implique une augmentation des salaires.

Déjà MONTESQUIEU en 1748 dans « L'esprit des Loix » écrivait : « Lorsque, dans la république, le peuple en corps à la souveraine puissance, c'est une démocratie. Lorsque que la souveraine puissance est entre les mains d'une partie du peuple, cela s'appelle une aristocratie »



A Méditer !!!

1er Mai : une mobilisation exceptionnelle



Vous avez été très nombreux à répondre à l'appel de la CGT et nous vous en remercions.

À travers toute la France, vous avez répondu présent en rivalisant d'imagination pour nous décrire votre vision du jour d'après.

Merci pour votre implication durant cette manifestation numérique en attendant de pouvoir se retrouver très bientôt dans les rues pour défendre nos droits.



Un peu de Nostalgie et d'histoire...

Je vous parle d'un temps que les.....Un peu de nostalgie et de souvenirs.



Il y a 40 ans le 14 Mars 1980 naissait notre UFR (union fédérale des retraités CGT des services publics) avec l'organisation de sa première conférence nationale dans le Loiret.

C'est le N° 11 de notre magazine le service public de Mai 1980 qui a relaté le compte rendu de cette première conférence.

40 ans après, entre la date de la conférence en Mars et les 11 numéros du magazine du mois de mai, curieusement « pile le temps du début et de la fin d'un confinement » ; le temps de trier et retrouver documents et souvenirs.

C'est notre camarade DEDE René pompier professionnel de Lyon membre de la commission exécutive de la fédération qui en a été élu le premier secrétaire général, et dans le même temps administrateur de la caisse de retraite « CNRACL » de 1978 à 1995. Le camarade René Quesnel de Paris lui a succédé en avril 1989, élu à la 4^e conférence nationale organisée et à Saint-Aygulf. Il a aussi assuré un mandat d'administrateur à la caisse de retraite de 1990 à 1995. D'autres camarades ont été présents à cette période comme Raymond Lamy, Jean Leliépault, etc...

Plus près de nous, Louis Pierre Epailard qui était responsable du secteur HLM, a assumé la responsabilité de secrétaire général pendant de nombreuses années. Il était très attaché à représenter la CGT à l'Amicale de Châteaubriant qui effectue un travail de mémoire envers les résistants, les syndicalistes, fusillés pour leurs idées antifascistes.

C'est à la 7^e conférence qui s'est tenue en Mai 1999 à saint Aygulf que Louis Pierre a passé le flambeau à Alain Raymond qui fera un deuxième mandat à la 8^e conférence en 2002 à Ballaruc les Bains. Alain était militant dans une union locale et connaissait plus le secteur privé. Il a eu beaucoup de mérite et à du s'adapter avec cette



A son tour en Mai 2005, à nouveau à Ballaruc les Bains, Alain Raymond a transmis la flamme pour la première fois à une femme Catherine Noleau. Catherine comme tous ses prédécesseurs a su se faire apprécier et assurer avec compétence son rôle de secrétaire générale pendant 8 ans puisque réélue lors de la 10^e conférence en Mai 2009 qui s'est tenue aux Issambres et ceci jusqu'en octobre 2013, où elle a pu et su organiser la 11^e conférence dans sa ville dles Sables d'Olonne, aux pays des chouans, un exploit !

C'est lors de cette conférence, qu'a été élu l'actuel secrétaire général, Didier Louvet, qui depuis a été réélu lors de la 12^e conférence, à Matemale dans les Pyrénées orientales, en octobre 2017. Dès son élection Didier a recherché les moyens de renforcer le syndicalisme des retraités et mis en place en complémentarité des membres élus de la Commission Nationale un maillage de référents sur la plus grande partie du territoire.

Pour écrire et relater tout ce que j'ai vécu et partagé avec ces camarades, et bien sûr beaucoup d'autres que j'ai eu la chance de rencontrer à l'occasion des réunions UFR, il me faudrait plus d'un an de confinement. Merci à eux tous pour tout ce qu'ils m'ont apporté de connaissance, de culture syndicale, de confiance et de fraternité.

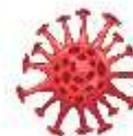
Et puis un peu de chauvinisme. Une des premières sections de retraités, sinon la première a été créée à Lyon sous l'impulsion de René DEDE dont le premier secrétaire a été Robert Damet, dont beaucoup d'anciens lyonnais se souviennent de sa forte personnalité, et a été également élu à la Commission Nationale de l'UFR lors de la 4^e conférence qui s'est tenu à saint Eygulf.

Merci à celles et ceux qui ont vécu ces périodes de rectifier d'éventuelles oublis ou erreurs de dates.

Avec ma fraternelle amitié.

André MAURIN

La réactionnaire iFRAP encense le libéral Dussopt



MONTREUIL > 4 MAI 2020

Jamais avare de déverser sa bile haineuse contre les agents de la fonction publique, l' iFRAP* — officine patronale et lobby de la droite libérale — a récidivé une fois de plus le 30 avril.

* Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques, dirigée par Agnès Verdier-Molinié

Vous nous pardonnerez ces quelques citations indigestes et de bas étage néanmoins nécessaires à l'illustration de notre propos :

— « *Les mêmes syndicats auraient souhaité pouvoir activer massivement le droit de retrait dans les services publics face au Covid-19, ils ont été fermement recadrés par le ministre* » ;

— « *Les syndicats de la fonction publique ont bien fait pression sur le gouvernement pour que tous les agents continuent à cumuler des RTT mais cela a été, à juste titre, écarté* » ;

— « *Le ministère de la fonction publique a tenu pied face aux revendications syndicales* » ;

— « *une ordonnance pourrait permettre au gouvernement de se calquer sur un dispositif de chômage partiel pour que le placement des agents en ASA après le 11 mai soit de moins en moins utilisé* ».

À l'évidence, l'iFRAP a une conception du rôle des organisations syndicales représentatives que ne renieraient pas les pouvoirs de la Corée du Nord ou de la Hongrie.

Opposée aux exigences de la vie démocratique, la fondation réitère donc ses attaques de caniveau contre la fonction publique et ses personnels.

Déjà insupportables antérieurement, ces minables contorsions relèvent du pathétique et de l'obsène dans la situation actuelle.

Quelques traits de sa dirigeante Agnès Verdier-Molinié, un peu en amont de la crise sanitaire que nous traversons, s'éclairent aujourd'hui d'une lumière crue et douloureuse pour celle qui les a commis.

En 2010, « *Je me félicite de la fermeture de 54 services de chirurgie générale* ». **En 2015**,

« *Quand on parle de fermetures d'hôpitaux, on se heurte à un mur politique en France* ».

En 2017, « *il y a un sureffectif à l'hôpital public* ». **Et, en 2019**, « *On ne peut éluder le fait*

que le problème de l'hôpital public vient avant tout de l'organisation et pas d'un manque de moyens ».

Arrêtons là ce tombereau d'insanités qui discréditent totalement cette fondation vau-trée dans les louanges énamourées et compulsives du secteur marchand qui, cependant, bénéficie d'une réduction d'impôts à hauteur de 70 % et de 75 % pour ses donateurs parce que reconnue... d'utilité publique.

Concluons simplement en constatant que l'iFRAP est à la recherche et au sérieux ce que Donald Trump est à la vérité scientifique et à la pondération.

Ce qui est particulièrement significatif dans cette dernière croisade en date contre les services publics, c'est l'hommage appuyé à la politique du gouvernement avec, au premier rang, le secrétaire d'État en charge de la fonction publique.

Le voilà adoubé comme chevalier des mesures coercitives contre les personnels, érigé dernier rempart contre les hordes bolcheviques !

Venant d'une voix incarnant la quintessence réactionnaire, ces louanges illustrent et confirment combien le pouvoir exécutif – et singulièrement Olivier Dussopt – est l'adversaire de l'intérêt général, des services publics et de ses agents et, consécutivement, du progrès social.

Cela ne peut que renforcer la CGT dans son engagement sans réserve à promouvoir, dans l'unité, des politiques alternatives en rupture complète avec celles mises en œuvre depuis des années et dont, malheureusement, on voit les conséquences dramatiques aujourd'hui.

**Arrêtons là
ce tombereau
d'insanités**

Connaissez-vous les aides proposées par votre caisse de retraite, la CNRACL ?



La CNRACL est dirigée par un Conseil d'administration dont les représentant.e.s sont élu.e.s tous les six ans. Il est composé de membres élus représentant les employeurs ainsi que les personnels en activité et en retraite affiliés à la CNRACL.

Le fonds d'action sociale (FAS) de la CNRACL a pour mission d'aider financièrement les retraité.e.s qui ont les plus faibles revenus et de favoriser le maintien à domicile.

Les demandes d'aides aux retraité.e.s aux plus faibles ressources, sont en augmentation de 34,6% entre 2018 et 2019. Ceci confirme bien la pertinence des actions ciblées envers les retraité.e.s en situation de fragilité financières et qui ont ainsi pu bénéficier de ces aides.

La CGT a pu convaincre les administrateurs de permettre aux retraité.e.s percevant une pension d'invalidité de bénéficier de l'aide-ménagère quel que soit leur âge et le taux d'invalidité. (Auparavant cela été octroyé aux plus de 65 ans dont le taux d'invalidité était au moins égal à 60%).

Pour contribuer plus efficacement à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le dérèglement climatique, la CNRACL a décidé de mettre en œuvre sur 2 années une expérimentation « aide verte » qui se décline en 3 types d'actions en faveur de la transition énergétique, les énergies renouvelables, la mobilité durable. Ces 2 mesures font que le total de la consommation du budget provisoire 2019 du FAS s'élèvent à 129,8 M€ ce dont nous ne pouvons que nous féliciter par rapport au budget de 130 M€ imposé par la Convention d'Objectifs et de Gestion - Sécurité sociale (COG).

Enfin, la CNRACL est toujours là pour soutenir ses pensionné.e.s quand l'âge avance et que, par exemple, des travaux d'aménagement sont nécessaires pour aider à rester à domicile.

Pour 2020, le critère d'appréciation des ressources pour bénéficier des aides du Fonds

d'Action Sociale est le RFR (revenu fiscal de référence) ; 5 000 pensionné.e.s de plus devraient bénéficier du FAS.

L'augmentation de plus de 20% du nombre de bénéficiaires d'aides sociales constatée en 2019, la mise en place du RFR comme critère d'appréciation des ressources à compter du 1er janvier 2020 conduit à une estimation des dépenses 2020 qui serait de 140 M€ soit un dépassement de 10 M€ imposé par la COG.

Pour les administrateurs ce différentiel peut être résolu par le report non utilisé en 2018 soit l'équivalent de près de 15 M€ ce qui fait l'objet d'une délibération adoptée à l'unanimité.

Sur le sujet reste aux ministères de tutelles de ne pas mettre de veto à cette délibération au prétexte d'attendre plus de précision du service gestionnaire.

Un dispositif intergénérationnel existe et son objectif est de faciliter l'hébergement de jeunes par des retraité.e.s du régime. Ce dispositif leur permet de pouvoir se maintenir à domicile en leur offrant une présence rassurante. Pour le jeune, cela lui offre une solution d'hébergement à moindre coût.

Ce dispositif est mis en œuvre avec le réseau de Cohabitation solidaire intergénérationnelle (COSI), pionnier dans le logement solidaire, regroupant 28 associations dans 28 villes réparties sur l'hexagone et la Guadeloupe, ainsi que le réseau LIS Aquitaine regroupant 3 associations situées à Bayonne, Pau et Bordeaux. Une reconduction du dispositif est donc prévue pour 2020.

INFO LOISIRS (Mais tout est remis en cause avec ce virus)

Pour 2019, ont été proposés 19 séjours en France dont 17 accessibles aux personnes à mobilité réduite et 11 circuits à l'étranger ; 14 447 retraité.e.s CNRACL ont participé à ces offres dont 80% en France, et 20% à l'Étranger.

CB



NOUS LES RETRAITÉS...

11 MAI

IMPROVISATION OU STRATÉGIE BIEN HUILÉE ?

UNE ANNONCE AU HASARD ? IRRÉFLECHIE ? IRRESPONSABLE ?

NON !!

Bien sûr, nous souhaitons toutes et tous que tout cela finisse. Bien sûr, cette situation de confinement pèse sur nous tous. Bien sûr, l'inquiétude face à l'avenir s'est encore renforcée.

Bien sûr, Bien sûr...MAIS..

Prétendre que le 11 mai sera la date du début du retour à la normale, c'est encore aller vite en besogne. Surtout en annonçant comme premières mesures la réouverture des crèches, des écoles et la reprise de l'enseignement.

- Ainsi les enfants, importants vecteurs de la maladie, vont être mêlés les uns aux autres,
- Agir ainsi, sans tests systématiques, sans savoir quels sont les enfants porteurs ou non du virus semble relever d'une irresponsabilité des plus hasardeuses.
- Imaginer un seul instant que les gestes barrière pourront être imposés aux enfants, prétendre qu'il s'agirait là seulement d'une question d'organisation, quand on connaît la réalité des établissements d'enseignement...semble relever aussi d'une irresponsabilité notoire.
- Entendre au lendemain de l'allocution, ici ou là, que les soignants ont « donné » et que c'est maintenant au tour des enseignants de le faire... est ahurissant !

Quel est ce mauvais film que l'on veut nous mettre en scène ?

MAUVAIS FILM OU... SCÉNARIO REFLECHI... PLEINEMENT ASSUMÉ ?

La démarche gouvernementale serait-elle dictée par cette pandémie, par ce virus aux évolutions inconnues, imprévisibles ?

Encore une fois, non, il n'en est rien.

Nous ne reviendrons pas sur les nombreuses décisions des derniers gouvernements Français et Européens, qui ont tant dégradé nos systèmes de Santé, nous les avons évoqués sur notre précédent document.

Mais aujourd'hui de quoi s'agit-t-il ?

Il s'agit de remettre en route l'économie le plus vite possible

- Permettre le plus vite possible au Travail de reprendre, pour redémarrer la création de richesse et donc de profits,
- Rattraper au maximum ce qui n'a pas pu être engrangé pendant ce mois,
- Pire : Profiter de la situation, des libertés confisquées, pour accroître la pression sur celles et ceux qui travaillent, pour exiger d'eux plus de création de richesse et donc plus de profit

AUBAGNE le mardi 15 avril 2020



Intersyndicale départementale des organisations de retraité.e.s
CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR Fp et LSR

Nantes avril 2020

<https://www.change.org/Nousrefusonsquelespersonnesageessoientsacrifiées>

**Nous refusons que les personnes
âgées soient sacrifiées !**

L'Intersyndicale 44 des organisations de retraités CGT, FO, CFTC , CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, s'est adressée au Préfet de région, au Directeur Général de l'Agence Régionale de santé, et au Président du Conseil Départemental pour obtenir les garanties suivantes

- que tous les personnels intervenant auprès des personnes âgées en établissement comme à domicile disposent bien des protections indispensables en nombre suffisant, masques, en particulier FFP2, gel , surblouses etc...
- que toute nouvelle admission en établissement soit soumise à un test de dépistage afin de ne pas propager l'épidémie
- que l'ARS nous garantisse que chaque résident en EHPAD, en maison de retraite ou chaque aîné isolé infecté par le virus et en détresse respiratoire soit effectivement pris en charge par l'hôpital.

Ni le Préfet, ni le Directeur de l'ARS, ni le Président du Conseil Départemental n'ont répondu à nos inquiétudes.

Depuis le nombre de décès explose y compris dans notre département. Nous sommes terrifiés et scandalisés.

Face à cette situation nous avons décidé d'en appeler à toutes celles et ceux qui, avec nous, exigent des réponses des autorités publiques : Préfet, Directeur de l'Agence Régionale de Santé, Président du Conseil Départemental.



Noirs de France et Afro-américains, un combat loin d'être fini.

Il y a une tentation à assimiler le sort des minorités visibles en France à celui des Afro-Américains. Les Noirs des Etats-Unis et les Noirs de France ont en réalité autant de points communs que de différences.

Tout d'abord et le plus important est l'écart du nombre. En France, on peut estimer entre 3 et 5 millions le nombre de personnes se considérant comme « noires » soit entre 4,5 % à 7,5 % de la population. C'est peu, comparé au poids des 42 millions d'Afro-Américains (14 % de la population).

L'histoire entre les deux rives de l'Atlantique a également forgé des communautés au passé extrêmement éloigné. Assimiler les conséquences de deux siècles d'esclavage sur le sol américain aux séquelles du colonialisme français relève de l'équilibrisme. La gêne est forte par exemple sur le traitement réservé aux tirailleurs sénégalais, mais on n'a jamais vu, en métropole des règles de ségrégation ou d'Apartheid telles que des voitures de train réservées aux Blancs ou des fontaines d'eau interdites aux Noirs, comme aux Etats-Unis jusque dans les années 1960.

Les traites négrières et le commerce triangulaire ont contribué à imprimer durablement dans les esprits une vision négative des populations africaines. Celles-ci sont réduites au rang de prises de guerre, de captifs, que la déportation, et l'exploitation dans l'économie de plantation vont tenir à distance du genre humain. L'esclave est un homme-objet qui ne s'appartient pas, et dont le statut et les conditions de vie sont réglés par le « Code noir », un édit royal publié en 1685 qui règle la vie des esclaves dans les colonies françaises.

L'abolition de l'esclavage en 1848 pour la France ne transformera pas les mentalités. Bien au contraire il va émerger une opinion très métropolitaine que les noirs développent un racisme et une haine anti-blancs très violente. Ces préjugés s'appliquent aussi aux Français des départements d'Outre-mer (Guyane, Réunion, Martinique, Guadeloupe).

Aujourd'hui, les stéréotypes les plus archaïques continuent d'être au cœur de certaines visions racistes : ils s'entendent par exemple dans certains discours officiels capables de définir un joueur de football comme « typique africain », autrement dit prétendument identifiable par sa combativité et sa puissance et, en contrepartie, auquel la technique, l'intelligence et la discipline feraient défaut. On peut voir aussi dans certaines agressions verbales – également très courues dans les stades mais qui ont aussi visé l'ancienne ministre de la Justice, Christine Taubira, dans le cadre de ses fonctions, par exemple –, la persistance de stéréotypes puisant dans le registre de l'animalité.

Mais il existe un point commun entre Noirs français et américains, ce sont les relations avec la police et la justice. Dans les deux pays, ils sont surreprésentés dans les contrôles au faciès et dans la population carcérale. Si l'ampleur des violences policières en France n'est en rien comparable à celle des forces de police américaine, l'abus de pouvoir et le manque de transparence de ces dernières années ont renforcé la défiance dans bien des quartiers populaires français.

Depuis la mort de George Floyd, Afro-Américain de 46 ans étouffé par un policier américain à Minneapolis, la colère a éclaté partout aux États-Unis, mais aussi ailleurs dans le monde, à Berlin, Londres, Amsterdam ou encore Paris.

Partout dans le monde, des manifestants ont protesté ces derniers jours contre les violences policières à l'encontre des Noirs, bravant les règles de distanciation sociale liées à la pandémie de Covid-19 pour dire leur colère et leur douleur.

La mort de George Floyd fait écho à celle d'Adama Traoré en juillet 2016. Le jeune homme de 24 ans est mort au commissariat de Persan, dans le Val-d'Oise, après une interpellation avec placage ventral.

“Doulousement familière”, comme l'écrivait il y a quelques jours le **Washington Post**, la mort de George Floyd met en lumière le racisme que subissent les Noirs aux États-Unis, mais aussi ailleurs dans le monde.

CS

